

RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL ORIENTATION STRATEGIQUE

Date : 07/11/2025

Lieu : Visio

Personnes présentes

Représentant.es des usager.ères :

M. CAVALAN Xavier président du COS,
Mme AMICE Véronique,
M. COAT Fabrice,
M. JARDIN Thierry,
M. JAOUEN Marc
Mme LE GALLO Marie-Françoise,

Représentant.es des professionnel.les :

Mme CARIO-LE GOUADEC Hélène,
Mme GONTARD Corinne,
M. QUÉMENER Hugo,
Mme RIGAL Sophie,

Représentant de l'organisme porteur :

M. ARZEL Yannick

Invité.es :

M. LE GUEN Olivier,
M. DROUET Jérémy,
Mme MARTIN BAILLY Gwênola
Dr SEVENO Tanguy
Mme VOURC'H Guillemette

Excusé.es :

Mme DE TAURIAC Caroline, Mme ELIES Marianne, Mme JAMIER Nathalie, Mme LE BOUDER Marie, Dr NAUCZYCIEL Cécilia, Mme TRAORE Angélique, Dr VILLALLON Charlotte

Absent.es :

Mme FIEU Emmanuelle, M. GRANDBIEN Renaud, Mme LAIR Gwenaëlle, M. LE LOUEDEC Yannick

Ordre du jour :

- *Approbation des relevés de conclusion des COS du 20 juin 2025 et du 20 septembre 2025*
- *Modalités de validation et de diffusion des relevés de conclusion des COS*

RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL ORIENTATION STRATEGIQUE

- *Planning des COS 2026*
 - *Travaux de préfiguration de la filière TND ; retour sur le COPIL restreint de suivi de 06 novembre 2025*
 - *Les journées du CRA 2026*
 - *Questions diverses*
-

- ***Approbation des relevés de conclusion des COS du 20 juin 2025 et du 20 septembre 2025.***

Relevés approuvés avec l'ajout des points suivants :

Deux observations de M. CAVALAN :

- COS du 20 juin 2025 : préciser que l'évolution du CRA vers un CR TND devra se faire dans le respect des dispositions légales et réglementaires, et que les « dix ans du CRA » concernent la vie du dispositif depuis sa reprise par Les Genêts d'Or, et non la création initiale du CRA.
- 25 septembre 2025 : rappeler également la nécessité de la conformité avec les dispositions légales et réglementaires. Des discussions ont lieu autour des difficultés pouvant être liées à l'évolution du CRA et de la conformité avec les dispositions légales et réglementaires.

- ***Modalités de validation et de diffusion des relevés de conclusion des COS***

- Nécessité de réduire les délais de validation. Le décret prévoit une diffusion du projet de relevé de conclusion aux membres dans le mois suivant la réunion.
- Accord pour que le secrétaire de séance transmette le projet de relevé dans les 15 jours suivant le COS à M. CAVALAN et Mme VOURC'H, afin qu'ils puissent l'ajuster avant validation.
- Les relevés de conclusion relus seront ensuite diffusés aux titulaires et membres présents lors du COS avec le bandeau « en attente de validation », celle-ci aura lieu en début de séance du COS suivant. Après validation, ils seront déposés sur le site internet du CRA.

- ***Planning des COS 2026***

Proposition en lien avec le planning général du fonctionnement du CRA :

- Le 6 mars 2026 de 14h à 16h
- Le 29 mai 2026 de 14 à 16h (en présentiel, lieu à définir)
- Le 6 novembre 2026 de 14h à 16h

- ***Travaux de préfiguration de la filière TND ; retour sur le COPIL restreint de suivi du 06 novembre 2025***

En synthèse : présentation du travail prévu avec une prise de contact avec tous les acteurs concernés, d'une part les associations d'usagers concernés par les différents troubles et d'autre part les professionnels qui interviendront.

Pour rappel (de l'ARS) : stratégie TND mesure 19 : mise en place d'un accès thérapeutique aux personnes diagnostiqués TDA/H.

RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL ORIENTATION STRATEGIQUE

- Une instruction de mai 2025 prévoit l'identification des structures et la labellisation de CR TDA/H gradués, selon plusieurs niveaux d'intervention et la structuration d'une filière régionale TDA/H.
- Depuis le début de l'année, des échanges ont eu lieu avec les CRA, CRDI, CRTLA et le Dr HADJAJ (référence TDA/H). L'ARS a souhaité que le modèle de structuration retenu soit équivalent à celui du CRA pour l'intérêt reconnu de son fonctionnement modulaire regroupant 8 unités par conventions.
- Des rencontres avec la pédopsychiatrie et la psychiatrie adulte ont suivi, puis une présentation des projets au CTRA de juin 2025 (voir COS du 20 septembre).

Présentation de Mme VOUREC'H : recrutement d'une chargée d'ingénierie sociale (Mme MARTIN-BAILLY). Proposition d'un COPIL restreint avec les diverses parties prenantes pour le suivi et la formulation d'avis, et d'un COPIL élargi pour informer l'ensemble des partenaires de la filière TND.

Document du CRA présenté par Mme MARTIN-BAILLY et Mme VOUREC'H **le mettre en PJ**

- Déroulement schématique du projet en 4 étapes :
 1. Rencontrer les associations (forces, besoins & attentes) ;
 2. Recenser et cartographier les ressources (ressources professionnelles, besoins, analyses, idées & propositions) ;
 3. Analyser et partager les constats (compilation et partage des constats, propositions & suggestions) ;
 4. Construire ensemble dans le cadre d'une journée de travail collaborative (date du 8 avril déjà fixée) le projet de préfiguration de la filière TDA/H et du CRTDA/H.
- Présentation de la méthode :
 - Appui sur les documents de références du CRA et de la filière TND (décrets, instructions, stratégie, courriers de l'ARS, ...)
 - Identification des parties prenantes du projet (associations de personnes concernées et des familles ; professionnels du CRA ; professionnels ressources)
 - Élaboration de grilles d'entretien pour les associations et d'indicateurs pour les professionnels
 - Recueil de données (sources écrites ; interviews des associations & des professionnels) ;
 - Analyse et partage de l'état des lieux (établissement d'un outil comme une cartographie)
 - Travaux collectifs (modalités à définir et à affiner)

Points de vigilance soulevés :

- Rappel des difficultés rencontrées dans des unités diagnostiques (notamment la charge de travail importante et les ressources professionnelles)
- Mentionner les désaccords exprimés par des associations d'utilisateurs sur la création d'une filière commune TSA-TDA/H évoquant une crainte d'une dégradation de la prise en charge du TSA déjà considérée comme insuffisante.
 - L'ARS rappelle que la création d'une filière TDA/H doit mettre en avant et coordonner les compétences déjà existantes sur le territoire et compléter si besoin l'offre et non pas aboutir à une simple fusion des différentes entités. Par rapport aux difficultés d'accès au diagnostic et aux soins, l'ARS indique qu'elle apportera l'ensemble des moyens dont elle

RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL ORIENTATION STRATEGIQUE

dispose pour renforcer les différentes ressources existantes. Des ressources propres seront allouées au CR TDA/H et des moyens supplémentaires vers les services identifiés sur les territoires.

- Exemple cité : CRA et CRTDA/H à Poitiers avec deux budgets distincts mis sous la tutelle d'un même responsable en pédopsychiatrie. Le GNCRA se réunit régulièrement pour partager ce qui se fait au national, Mme MARTIN-BAILLY sera conviée à ces travaux.

- **Les journées du CRA 2026**

Dans le cadre des dix ans de la reprise du CRA par Les Genêts d'Or, deux événements sont prévus.

- 28 mars 2025 « Les Rencontres extra-ordinaires » (Plateau des Capucins, Brest) : dans le cadre de la « Journée Mondiale de l'Autisme ». Temps autour d'activités accessibles à tous dont les enfants. Le CRA va aller vers les associations de familles pour les inclure dans différentes activités (comme des cafés-rencontres). Un artiste sera présent pour soutenir et animer une fresque dessinée. L'ITES et les jeunes de « Tremplin » seront mobilisés pour pouvoir accompagner la logistique et les animations.
- 23 juin 2025 « Journée professionnelle » (auditorium d'Océanopolis) adressé aux acteurs et parties prenantes (associations, professionnels, institutions). Les objectifs seront de se rencontrer et mieux se connaître, de valoriser nos connaissances et monter en compétences.
NB : au 1^{er} décembre, cette date n'est pas confirmée, l'évènement sera probablement reporté à fin 2026.

Des informations plus précises sur ces deux journées seront communiquées ultérieurement.

- **Questions diverses**

- Mme RIGAL annonce une **journée départementale le 28 novembre** sur le repérage précoce au diagnostic et l'accompagnement des familles.
- **Déploiement des PAS** (Pôles d'Appui à la Scolarité) : 27 pôles opérationnels en Bretagne :
 - 13 dans le Morbihan, 7 en Ille-et-Vilaine, 3 dans les Côtes-d'Armor, 4 dans le Finistère.
 - Chaque PAS réunit un enseignant spécialisé et un éducateur spécialisé.
 - Objectif : permettre aux familles et établissements scolaires de solliciter et construire un accompagnement rapide (dès qu'il y a des besoins d'adaptations) avant passage en MDPH. Souhait que cela se fasse en appui des ressources territoriales. Valable pour tous les élèves à besoins éducatifs particuliers
- **États généraux de l'école pour tous** : Intervention autour de l'accessibilité à l'école et des projets de vie de la famille. Souhait que les états généraux puissent développer des groupes de travail sur les départements. Mme GONTARD rappelle que, dans le cadre de la stratégie TND, l'ouverture d'une UEM à Mordelles, Fougères et Chantepie et un Dispositif d'Autorégulation en collège à Quintin.
- Sur la **durée des mandats du COS** : besoin de clarification, probablement nécessaire d'établir de nouvelles élections en 2026 (mandaté par l'ARS). Le décret indique un maximum de 2 mandats pour la présidence du COS et il sera donc nécessaire qu'une autre personne puisse prendre la relève de M. CAVALAN. Un point sera fait par la direction de l'UAC concernant les échéances et les

RELEVÉ DE CONCLUSION DU CONSEIL ORIENTATION STRATEGIQUE

modalités précises de renouvellement des membres des instances, il sera communiqué au prochain COS.

- Discussion sur le lien entre titulaire et suppléance et les difficultés qu'il peut y avoir concernant la communication des ordres du jour et des comptes rendus. Il est rappelé que le règlement de fonctionnement du COS en vigueur prévoit que le titulaire reçoive les divers documents et informations et les transmettent aux suppléants.

Rédaction :

07/11/2025 par M. QUÉMENER

Relecture :

01/12/2025 par X. CAVALAN et
G. VOURC'H